



Le carnet de commandes de Valdunes Industries se remplit

Europlasma, **groupe industriel spécialisé dans le développement d'activités stratégiques, dans la dépollution et dans la décarbonation**, fait un point sur le carnet de commandes de sa filiale Valdunes Industries, dernier fabricant français de roues, d'axes et d'essieux de train, six mois après son sauvetage.

Les premiers retours du salon professionnel international dédié au transport ferroviaire « InnoTrans », auquel Valdunes Industries a participé du 24 au 27 septembre, sont très encourageants.

En effet, Valdunes Industries a enregistré à ce jour près de 4 M€ de nouvelles commandes de roues de train et d'autres sont encore en cours de négociation. Ainsi, le carnet de commandes 2025 de l'activité voyageurs représente désormais 11M€ hors trading et celui de l'activité des composés métallo forgés (CMF) s'élève à 1,6M€.

Ces différentes commandes témoignent d'une part de la confiance dans le savoir-faire de Valdunes Industries et d'autre part de l'engagement sans faille de l'ensemble de ses collaborateurs qui œuvrent chaque jour afin de préserver cette filière stratégique pour l'industrie ferroviaire française.

Guillaume Ferrand, Directeur du développement de Valdunes Industries, déclare : « *Quelques mois seulement après le sauvetage des sites de Valdunes par Europlasma, les commandes enregistrées viennent récompenser les efforts de l'ensemble des équipes afin de préserver ce savoir-faire industriel unique en France. Elles témoignent à la fois de la confiance de nos partenaires dans notre projet mais aussi et surtout dans l'engagement et le savoir-faire remarquable de nos collaborateurs. Nous sommes ainsi plus que jamais déterminés à poursuivre sans relâche nos actions afin d'œuvrer au développement des deux sites et de renforcer ainsi cette dynamique dans les prochains mois.* »

À propos d'EUROPLASMA

Créé en 1992, Europlasma est un groupe français présent dans des secteurs industriels stratégiques tels que la défense et contribue à la préservation de l'environnement grâce à ses solutions uniques de destruction des déchets dangereux ainsi qu'à la décarbonation des industries. Le Groupe est constitué de 3 grands pôles d'activité :

- **L'industrie** : fabrication de pièces forgées (corps creux, roues de train...) et de feuilles d'aluminium anodisées pour condensateurs ;
- **La dépollution** : solutions de traitement de l'amiante, crasses d'aluminium, cendres volantes ;
- **La décarbonation** : production d'un combustible (CSR) à partir de déchets non recyclables en substitut d'énergies fossiles.

L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400PDG8 - ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 679 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré

comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.